



Économies et réduction des coûts à l'OMS : mesures prises ces dernières années pour maîtriser les coûts

Rapport du Secrétariat

1. Le présent rapport contient une analyse des mesures de maîtrise des coûts prises par le Secrétariat et reflète la discussion de cette question aux récentes réunions du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif.

2. Le Secrétariat a pris plusieurs mesures visant à maîtriser et réduire les coûts afin de veiller à ce que les dépenses puissent durablement être couvertes par les ressources disponibles et à ce que les États Membres et les partenaires tirent le maximum de leurs contributions. Ces mesures sont décrites en détail dans le présent rapport sous les têtes de chapitre suivantes :

- réduction des effectifs ;
- autres mesures concernant les ressources humaines ;
- délocalisation de fonctions au Centre de services de l'OMS à Kuala Lumpur ;
- voyages ;
- technologie de l'information/télécommunications ;
- gestion des réunions ;
- impression et reproduction ;
- mesures d'économies à l'échelle du système des Nations Unies.

RÉDUCTION DES EFFECTIFS

3. À partir de 2010, l'OMS a systématiquement réexaminé ses effectifs dans le but de maintenir ses objectifs stratégiques et programmatiques au regard de la réduction de ses ressources financières.

4. En 2011, il a été procédé à un examen stratégique à l’OMS mettant l’accent avant tout sur les incidences potentielles concernant la dotation en personnel. L’analyse portait sur l’Organisation dans son ensemble, à savoir le Siège, tous les bureaux régionaux et tous les bureaux de pays. Les bureaux les plus touchés ont été le Siège et le Bureau régional de l’Afrique. Grâce à une évaluation minutieuse des activités et de la meilleure façon de les mener, il a été possible d’atténuer les répercussions potentielles sur l’exécution des programmes. Dans certains cas, des activités ont été externalisées.

5. Le tableau ci-dessous compare les effectifs du Secrétariat au 31 décembre 2010 et au 31 juillet 2012 par grand bureau et par type de contrat (à long terme ou temporaire). Globalement, les effectifs de l’Organisation ont diminué de 937 personnes (titulaires de contrats à long terme ou de contrats temporaires) au cours de cette période, ce qui correspond à une réduction de 11,3 % pour les grands bureaux. La diminution a été de 491 au Siège (19,3 % des effectifs) et de 304 dans la Région africaine (11,5 %), le solde des réductions d’effectifs étant réparti dans les autres Régions.

6. Au Siège, près de 200 postes occupés ont été supprimés. Des réductions supplémentaires ont été obtenues par d’autres moyens, par exemple le non-renouvellement de contrats temporaires, le non-remplacement des départs ainsi qu’en gelant les recrutements extérieurs.

Tableau. Comparaison des effectifs de l’OMS au 31 décembre 2010 et au 31 juillet 2012*

Type de contrat/ bureau	31 décembre 2010	31 juillet 2012	Différence entre les effectifs au 31 décembre 2010 et au 31 juillet 2012	Différence (en %)
Titulaires de contrats à long terme	7 154	6 559	-595	-8,3
Par bureau				
Siège**	2 168	1 827	-341	-15,7
Région africaine	2 498	2 241	-257	-10,3
Région des Amériques	155	160	5	3,2
Région de l’Asie du Sud-Est	548	541	-7	-1,3
Région européenne	540	514	-26	-4,8
Région de la Méditerranée orientale	684	733	49	7,2
Région du Pacifique occidental	561	543	-18	-3,2
Personnel temporaire	1 119	777	-342	-30,6
Par bureau				
Siège**	381	231	-150	-39,4
Région africaine	135	88	-47	-34,8
Région des Amériques	21	11	-10	-47,6
Région de l’Asie du Sud-Est	214	189	-25	-11,7
Région européenne	55	39	-16	-29,1
Région de la Méditerranée orientale	220	122	-98	-44,5
Région du Pacifique occidental	93	97	4	4,3
Total	8 273	7 336	-937	-11,3

* Sur la base des données figurant dans Ressources humaines : rapport annuel, 2012, voir le document EB132/38.

** Y compris les programmes spéciaux et dispositifs de collaboration.

7. D'autres économies résultant des réductions d'effectifs mentionnées précédemment et indiquées dans le tableau ont vu leur effet neutralisé par l'accroissement des dépenses au titre des traitements du personnel restant en fonctions. L'augmentation de ces dépenses résulte principalement des récentes fluctuations du taux de change entre le dollar des États-Unis et le franc suisse (le risque est désormais couvert à 12 mois, ce qui signifie que l'on dispose d'un taux fixe pour l'ensemble de 2012 et jusqu'en 2013). Avec l'élimination de l'effet de fluctuation des taux de change, les économies résultant des réductions d'effectifs dépassent US \$200 millions par exercice biennal.

8. L'augmentation des dépenses de personnel a été particulièrement prononcée à Genève où l'on a enregistré entre décembre 2010 et juillet 2012 une augmentation de 17 % au titre des traitements concernant le personnel de la catégorie professionnelle et de 20 % pour celui des services généraux. Pour les autres lieux d'affectation, la différence n'est pas aussi marquée mais une nette augmentation a néanmoins été enregistrée dans tous les grands bureaux.

AUTRES MESURES CONCERNANT LES RESSOURCES HUMAINES

9. À partir de 2010, tout poste qui devient vacant à l'OMS a fait l'objet d'un examen afin de déterminer s'il est essentiel à la mission de l'Organisation. Lorsque cela s'est révélé possible, les postes ont été maintenus ; on a toutefois réexaminé la classe correspondante et ils ont souvent été repourvus à une classe inférieure.

10. Toutes les politiques liées aux types de contrat (par exemple l'octroi d'engagement continu, les conditions régissant les emplois temporaires et les contrats de personnes n'ayant pas le statut de membres du personnel) sont actuellement à l'examen. Les modifications qui résulteront de ce processus devraient être intégrées à l'application de la réforme de l'OMS.

DÉLOCALISATION DE FONCTIONS AU CENTRE DE SERVICES DE L'OMS À KUALA LUMPUR

11. La délocalisation a apporté une contribution non négligeable aux économies réalisées dans les fonctions administratives du Secrétariat. Une manière de quantifier l'incidence financière des activités délocalisées depuis 2008 consiste à déterminer ce qu'auraient été les dépenses de personnel concerné si les activités du Centre avaient été maintenues à Genève. Les dépenses au titre de l'ensemble du personnel administratif de l'OMS du Centre de services de Kuala Lumpur au 1^{er} octobre 2012 atteignent US \$22,3 millions par exercice biennal¹ alors que, si les activités du Centre étaient restées à Genève, elles auraient atteint US \$81 millions. L'Organisation aurait donc encouru US \$58,7 millions de dépenses supplémentaires sans la délocalisation de ses activités à Kuala Lumpur.

12. Des activités ont été transférées à Kuala Lumpur non seulement de Genève mais de l'ensemble des bureaux régionaux et des bureaux de pays.² Les dépenses au titre des traitements actuels du personnel basé à Kuala Lumpur se révèlent inférieures de US \$30,8 millions par exercice biennal aux dépenses qui auraient été occasionnées par le maintien de ces activités dans les différents bureaux régionaux proportionnellement à la charge de travail de chacun.

¹ Sur la base des coûts moyens types pour l'exercice en cours.

² Sauf la Région des Amériques.

13. Il convient enfin de noter que la délocalisation de fonctions à Kuala Lumpur n'est pas encore terminée. On a défini d'autres activités susceptibles d'être délocalisées au Centre de services et l'analyse est en cours.

VOYAGES

14. Depuis 2009, trois modifications ont été apportées à la politique en matière de voyages, chacune introduisant des mesures visant à accroître les économies et l'efficacité. Il s'agit notamment des mesures suivantes : voyage en classe affaires pour les vols de plus de neuf heures (le facteur donnant droit à la classe affaires étant la durée du vol qui était auparavant de six heures) ; choix d'endroits plus stratégiques et moins coûteux pour la tenue de réunions (par exemple Tunis) ; modifications du montant forfaitaire au titre des voyages ; et remplacement des déplacements par des vidéoconférences.

15. À la suite de ces modifications politiques entre 2010 et septembre 2012, la facture mensuelle des billets d'avion a diminué de CHF 1,3 million, et ce sont 561 billets en moins qui ont été achetés en moyenne mensuelle. Si les réductions correspondantes des coûts ne font pas apparaître une diminution des dépenses au titre des voyages dans le rapport financier annuel, c'est principalement en raison de la baisse du dollar des États-Unis et de l'accroissement de l'indemnité journalière de subsistance au cours de la même période.

16. En particulier, la modification intervenue dans le recours aux conseillers temporaires¹ a contribué à la réduction des frais de voyage associés à la participation aux réunions au cours des deux dernières années. À la suite de ces mesures, 80 à 85 % des déplacements internationaux² sont désormais effectués en classe économique entraînant une réduction de plus de 40 % du prix moyen des billets internationaux des personnes non membres du personnel.

TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION/TÉLÉCOMMUNICATIONS

17. Dans le domaine de la technologie de l'information, plusieurs projets mondiaux importants ont été entrepris, notamment une mise à niveau de la téléphonie au Siège, un bureau géré au niveau mondial et le passage à un système unique de courrier électronique à l'échelle mondiale. La mise à niveau technique du Système mondial de gestion devrait être achevée au milieu de 2013. Il est également prévu de mettre en place au cours de l'exercice 2012-2013 un processus de gouvernance pour une technologie de l'information et de la communication fiable afin de mieux aligner les projets de technologie de l'information et de la communication sur les besoins institutionnels. Le Département Technologies de l'information de l'Organisation a pour mandat de réduire ou d'éviter les doublons dans les solutions de technologie de l'information et de la communication à l'échelle de l'Organisation tout en recherchant les moyens d'obtenir d'autres économies et réductions de coût. Des économies ont notamment été réalisées par l'application de technologies nouvelles et plus rentables et par une dotation en personnel plus économique et mondiale dans ce domaine.³

¹ Les déplacements des conseillers temporaires en classe affaires doivent désormais être approuvés au niveau des Sous-Directeurs généraux.

² Pour les billets achetés au Siège.

³ Voir le document EBPBAC17/2 pour plus de précisions sur cet aspect des économies réalisées.

18. Si une grande partie des projets permettent d'améliorer sensiblement la qualité et la quantité des services offerts aux clients à l'intérieur de l'Organisation, il a déjà été possible de réduire les coûts d'environ 42 % (US \$1 million par exercice biennal) en changeant de fournisseur de services réseau. Les coûts de la téléphonie devraient baisser d'environ US \$1 million par an du fait d'une amélioration du système.

GESTION DES RÉUNIONS

19. Conformément à la décision du Groupe de la politique mondiale, l'installation du nouveau centre de réunions de l'OMS à Tunis suit son cours. Des ateliers et des cours de formation peuvent être mis sur pied à Tunis pour moins de 60 % du coût des mêmes activités à Genève. Les économies devraient être réalisées dès que le centre sera entièrement opérationnel en 2013.

IMPRESSION ET REPRODUCTION

20. L'introduction de services d'impression et de reproduction donnés en gestion en 2007 a entraîné une réduction de 25 % des dépenses annuelles d'impression et de reproduction de bureau, qui ont été ramenées de CHF 3,6 millions à CHF 2,4 millions. D'autres économies ont été réalisées en ramenant de 2500 à 400 le nombre des imprimantes.

MESURES D'ÉCONOMIES À L'ÉCHELLE DU SYSTÈME DES NATIONS UNIES

21. L'OMS a activement participé aux efforts à l'échelle de l'ensemble du système des Nations Unies visant à réaliser des économies et à réduire les coûts. Les initiatives appliquées à l'OMS en même temps que dans les autres entités du système des Nations Unies sont notamment le système de trésorerie commun ainsi que la collaboration en matière d'achats. L'OMS participe aussi aux initiatives « unis dans l'action » à l'échelle du système.

MESURES À PRENDRE PAR LE COMITÉ DU PROGRAMME, DU BUDGET ET DE L'ADMINISTRATION

22. Le Comité du Programme, du Budget et de l'Administration est invité à prendre note du rapport.

= = =